



Tarascon, le 26 août 2019

Renaud MUSELIER
Président de la Région Sud
Hôtel de Région
27 place Jules Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 020

Cabinet du Maire : LL/KB 2019-D- 2495
Objet : arrêt de l'exploitation de la ligne LER 18 Arles-Avignon TGV

Monsieur le Président de la Région Sud,

En juin dernier, votre Directeur Général des Services m'a écrit afin de m'informer d'un projet d'évolution du réseau régional ZOU et de la suppression de la ligne LER 18 Arles-Tarascon-Avignon TGV à compter du 1^{er} septembre 2019.

Dans ce même courrier, il précise que la suppression de cette ligne allait faire l'objet d'une information préalable auprès des usagers, dans les véhicules, les points d'arrêts et le site internet Info LER à compter du mois de juillet 2019.

Or, dès mon retour de vacances, il y a quelques jours, j'ai été interpellé, d'une part, par de nombreux citoyens qui s'étonnaient de la fermeture du guichet au sein de la Gare de Tarascon pendant tout le mois d'août et d'autre part, par des usagers qui empruntent régulièrement la ligne LER 18 et qui souhaitaient savoir si j'avais été associé à la décision de suppression de cette dernière.

Aussi, je me permets de vous contacter aujourd'hui afin de connaître les raisons exactes qui vous ont amenées à supprimer cette ligne LER 18 particulièrement utile aux usagers de la gare TGV d'Avignon et de vous demander de bien vouloir réexaminer la suppression de cette ligne de bus afin de garantir un égal accès aux services publics de transport pour chaque citoyen. D'autant que je précise, il n'y a aucune ligne directe entre la Gare de Tarascon et la Gare TGV et que les usagers qui ont sollicité un taxi pour faire ce trajet se sont vus facturer cette course 70 euros.

Sachez que cette décision prise sans consultation préalable des élus locaux ne fait qu'accroître, dans le contexte politique actuel, le sentiment d'abandon ressenti par les habitants de la ruralité qui voient disparaître tous les services publics de proximité. Aussi, je vous remercie, Monsieur le Président, de bien vouloir réexaminer cette situation afin de

rétablir cette ligne avant la rentrée et que les citoyens d'Arles et de Tarascon puissent recouvrer une certaine mobilité et ainsi que la confiance en leurs institutions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma profonde considération.



Lucien LIMOUSIN
Maire de TARASCON,
Vice-président du Conseil
Départemental des
Bouches-du-Rhône,
Vice-président de la Communauté
d'agglomération ACCM